

Master Droit de l'Immobilier

Objectifs

L'**objectif de la formation** est de donner aux étudiants une connaissance approfondie de tous les aspects juridiques en relation avec le patrimoine et les activités immobilières.

La formation leur permet d'acquérir à la fois une connaissance solide de l'ensemble du droit applicable au patrimoine et aux activités immobilières et la maîtrise des outils méthodologiques et professionnels qui en assurent la mise en œuvre.

Les étudiants bénéficient d'un haut degré de professionnalisation dans ce secteur d'activités. Ils ont alors accès à un marché professionnel varié et riche de perspectives, en attestent les enquêtes d'insertion professionnelle (avocat, syndic, expert foncier...).

Ce diplôme est accessible par Contrat de professionnalisation (formation en alternance).

Public cible

Licence en droit (ou équivalence diplôme école notariat) pour les étudiants souhaitant intégrer le Master 1,

Bac+4 droit en Master 2 ou sur validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'accès à cette formation est également possible si vous êtes en activité professionnelle, en recherche d'emploi ou si vous avez interrompu vos études initiales depuis plus d'un an. Vous relevez alors du statut de stagiaire de la formation continue pour vos études.

Vous pouvez aussi accéder à cette formation par les différents dispositifs de validation des acquis (VAE, VAPP 85 et VES).

Pour toutes ces situations, il convient de contacter au plus tôt le bureau REVA du Service de Formation Continue :

http://www.univ-brest.fr/formation-continue/menu/Reprise-d_etudes

www.univ-brest.fr/formation-continue/

Compétences acquises

Afin d'assurer l'ensemble de ces activités le diplômé doit mobiliser des compétences générales et spécifiques.

Compétences générales :

- > - Rechercher l'information et la documentation juridique
- > - Analyser une situation, dégager, formuler et résoudre les problèmes juridiques posés
- > - Former et informer sur les règles de droit et leurs implications dans les situations de fait
- > - Conseiller sur les choix à opérer en considération du cadre juridique
- > - Organiser et conduire un projet
- > - Élaborer et analyser des indicateurs et des outils d'évaluation des actions menées

Compétences spécifiques :

- > - Garantir, au regard des règles de droit, les opérations immobilières
- > - Analyser une situation patrimoniale et conseiller les actes juridiques appropriés
- > - Analyser les principaux droits patrimoniaux et les prérogatives qui en découlent (propriété, bail, usufruit, servitudes, suretés)
- > - Analyser et rédiger les principaux contrats y compris ceux de la pratique notariale (vente, bail, donation, société)
- > - Analyser les implications fiscales d'une situation juridique
- > - Prévenir et assurer le suivi des contentieux dans le secteur immobilier
- > - Appliquer les règles et procédures de gestion immobilière

Conditions d'accès

> Etre titulaire d'une licence en droit (ou par équivalence école de notariat ...) pour intégrer le Master 1 droit immobilier

> L'année du Master 2 se déroule en alternance (Contrat de professionnalisation , contrat d'apprentissage..)

> Accès possible en Master sur validation des acquis de l'expérience (VAE).

Insertion professionnelle

Ce professionnel travaille dans les secteurs immobilier et juridique.

Il peut exercer les emplois suivants :

- > magistrat (après concours), avocat et notaire (après une formation supplémentaire)
- > juriste immobilier ou juriste notarial
- > juriste d'entreprise (organismes de construction) ou d'assurances (service assurance construction ou protection juridique)
- > gestionnaire de patrimoine immobilier
- > responsable de portefeuille copropriété
- > juriste de collectivité locale
- > administrateur de biens

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à

Durée : 2 ans

Contacts

Responsable Secrétariat pédagogique

scolarité Master 1 Droit / Master 2 DROIT

scolarite-master2DEG@univ-brest.fr

Tel. Secretariat du Master 1 : 02.98.01.60.90 et Secretariat Master 2 DPV / DPF / Droit public : 02.98.01.60.97 Secretariat Master 2 immobilier / droit de la mer : 02.98.01.81.59

Responsable pédagogique

Hélène DAOULAS

Programme

Parcours Droit du patrimoine et des activités immobilières (DPAI)

Dernière mise à jour le 26 septembre 2024